

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Le CALQ et la CRÉ de l'Estrie prolongent la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie***

**Sherbrooke, le 7 février 2011** – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie et le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) annoncent aujourd'hui la prolongation pour 2010-2011 de la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie*. Celle-ci dispose d'un budget total de 80 000 \$ afin de soutenir des projets artistiques en lien avec la communauté. Le CCE participe à la promotion de la mesure d'aide et assure un accompagnement auprès des demandeurs.

« Cette prolongation d'un an permettra au CALQ de poursuivre son soutien auprès des artistes et des écrivains de l'Estrie et de préparer le renouvellement de l'entente auprès de ses partenaires afin d'adapter ses objectifs pour mieux répondre aux besoins des milieux artistique et littéraire de la région », a déclaré monsieur Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ.

« Il nous est important d'encourager des initiatives qui mettent en perspective l'identité culturelle de l'Estrie. En effet, cette mesure d'aide nous permettra de favoriser l'émergence et la rétention des artistes d'ici tout en renforçant notre positionnement culturel dans des disciplines variées », de dire le président de la CRÉ de l'Estrie, monsieur Maurice Bernier.

Comme son interlocuteur en matière de développement en Estrie, la présidente du CCE, madame Sylvie L. Bergeron, se réjouit de ce renouvellement qui bénéficiera à la communauté, et ce, sur l'ensemble du territoire. « Le positionnement d'une région passe aussi par le soutien aux arts et à la culture. Au même titre que d'autres professionnels dans leur secteur d'activités, les artistes, par leur innovation, leur savoir-faire et l'émulation qu'ils génèrent dans leur milieu respectif, dynamisent les économies locale, régionale et nationale. Ils cristallisent non seulement l'identité mais la spécificité même d'une région. »

**Prochaine date limite d'inscription**

La Mesure d'aide financière s'adresse aux artistes, aux écrivains ainsi qu'aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels de l'Estrie qui œuvrent dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art, de la chanson, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la littérature et du conte et de la recherche architecturale. Elle vise notamment à accroître et à diversifier les sources de revenus des artistes et des collectifs d'artistes, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à stimuler des activités artistiques propices au développement de la carrière des artistes et à l'émergence d'une relève régionale.

Les artistes et les écrivains professionnels de la région de l'Estrie ont jusqu'au **28 février 2011** pour déposer leur demande de bourse. La description et le formulaire d'inscription de la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie* pour 2010-2011 sont offerts sur le site Web du CALQ, au [www.calq.gouv.qc.ca/regions/05prog.htm](http://www.calq.gouv.qc.ca/regions/05prog.htm). Le Conseil de la culture de l'Estrie tiendra une séance d'information sur la Mesure le vendredi 11 février, à 19 h, au 420, rue Marquette à Sherbrooke.

### **Les partenaires**

Le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts multidisciplinaires, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il offre également des bourses destinées aux artistes et aux écrivains de la relève et soutient le perfectionnement des créateurs professionnels. Le CALQ est lauréat du prestigieux Prix d'excellence Rayonnement international 2010 de l'Institut d'administration publique du Québec pour son programme de résidences de création.

Mise en place en avril 2004, la CRÉ de l'Estrie est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Étroitement associé au développement culturel de la région depuis 30 ans, le CCE regroupe, concerte, représente et offre des services aux organismes, artistes et intervenants culturels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels sur le territoire estrien. Au cœur de ses activités, la concertation mène à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion et lui permet de jouer un rôle-conseil en arts et culture auprès de différents partenaires.

**Renseignements :**

Carl Allen  
Directeur des Relations publiques  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Tél. : 514 864-9230 sans frais 1 800 608-3350  
[www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca)

Judith Lavallée  
Chargée des communications  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
Tél. : 819 563-1911, poste 229  
[www.creestrie.qc.ca](http://www.creestrie.qc.ca)

Pierre Mino  
Directeur général  
Conseil de la culture de l'Estrie  
Tél. : 819 563-2744  
[www.cultureestrie.org](http://www.cultureestrie.org)